



## LETTRE AUX COMMUNES

Nivelles, le 7 novembre 2022

Mesdames et Messieurs les Membres du Collège Communal,

En ces temps économiquement difficiles pour beaucoup de citoyens, les animaux seront probablement les premiers êtres vivants à subir les conséquences des privations.

L'Union Professionnelle Vétérinaire tient à vous solliciter afin que vous portiez une attention particulière aux animaux des personnes fragilisées ou précarisées.

Il n'est pas possible de fermer les yeux sur ces situations difficiles qui inévitablement auront pour conséquences des négligences, des manques de soin, des abandons et des drames émotionnels importants au sein de certaines familles.

C'est pourquoi, les vétérinaires par l'intermédiaire de leurs représentants au sein de l'UPV vous demandent de participer au maintien du bien-être des animaux dans les familles précarisées.

Vous n'êtes pas sans savoir que la ministre Tellier dans ses attributions de ministre du bien-être animal octroie aux communes une aide financière afin de poursuivre son aide aux soins des animaux des personnes en situation difficile.

Mais cela n'est certainement pas suffisant au vu de la situation de crise actuelle.

Nous vous demandons donc avec insistance d'anticiper et de consacrer un budget à la hauteur de cette problématique dans vos prévisions budgétaires pour l'année 2023.

Dans notre vision éthique de respect de l'être vivant quel qu'il soit, il est important également que le bénéficiaire de l'aide octroyée puisse garder le choix du vétérinaire (soignant de son animal) afin que le lien de confiance soit établi et les meilleurs soins accordés à l'animal.

Nous espérons que vous donnerez bon accueil à notre requête pour le bien-être de l'animal et de l'humain.

Nous vous prions d'accepter, Mesdames et Messieurs les Membres du Collège Communal, nos salutations dévouées,

*L'Union Professionnelle Vétérinaire*

